

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

LUYA

Julien

**Membre d'EPCI/Saint Etienne Métropole/vice-président titulaire d'une
délégation**

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 20/09/2021 23:53:47

Renseignements personnels :

Année de naissance : 23/08/1975

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Maire de 01/2015 à 07/2020 Collaborateur parlementaire	2015 : 37 231 € Net 2016 : 39 546 € Net 2017 : 34 756 € Net 2018 : 36 585 € Net 2019 : 37 161 € Net 2020 : 30 093 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Université Jean Monnet

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 07/2020 Commentaire : Indemnités de maire et de vice-président de SEM additionnées de juillet 2020 à décembre 2020 et de janvier 2021 à mars 2021 inclus.	2020 : 9 905 € Net 2021 : 8 967 € Net
vice-président du département de la Loire depuis le 07/2021 Commentaire : Indemnités de juillet et août 2021	2021 : 5 267 € Net

Observations

Je soussigné Julien Luya certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 20/09/2021 23:53:47

Signature : Julien Luya